

LE PRÉSIDENT  
DE LA  
CONFÉDÉRATION SUISSE

Berne, le 15 décembre 1950.

Monsieur Edouard de Steiger,  
Vice-Président du Conseil fédéral,

Berne.

Monsieur le Vice-Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 13 décembre, ainsi que le dossier qui l'accompagnait et qui concerne l'affaire Charles Davis. Je n'ai aucune objection à faire à l'expulsion de Davis. C'est la mesure qui, dans l'état actuel de l'enquête, me paraît être la plus indiquée.

./.  
./.  
Je vous remets ci-jointe en communication une note sur le Sénateur McCarthy, du 14 décembre, ainsi qu'un numéro de la revue "Newsweek", qui contient également des renseignements sur cet homme politique américain.

Veillez agréer, Monsieur le Vice-Président, l'assurance de ma haute considération.

*M. A. Petitpierre*

Max Petitpierre

Annexes.